



Agent(e) en Relations de Travail (ART) – Poste Déterminés de 12 mois (avec possibilité de prolongation)

Le SESJ entreprend un processus de dotation pour **un ou deux postes déterminés d'Agent(e) en relations de travail** pour une période de 12 mois (avec possibilité de prolongation, y compris possibilité d'être nommé à statut à durée indéterminée). Bien qu'il y ait des possibilités de prolongation, tous les candidats doivent savoir et comprendre qu'il s'agit d'un poste à durée déterminée.

Il s'agit d'un poste **bilingue impératif (anglais/français)**, basé au bureau national du SESJ à Ottawa (Ontario), avec flexibilité pour le travail à distance. Veillez noter que seules les candidatures des personnes résidants au Canada seront considérées.

Peuvent s'inscrire au présent concours :

- Employé-e-s du SESJ
- Membres du Syndicat des employé-e-s de l'Alliance (SEA)
- Employé-e-s de l'AFPC et de ses éléments
- Membres en règle du SESJ à travers le Canada
- Les membres du public

EMPLACEMENT

Le Bureau national du SESJ situé à Ottawa (Ontario) – *Travail hybride standard, travail complètement à distance possible*

POSTE

Sous la gestion de la Directrice en relations de travail, l'Agent en relations de travail assure une représentation et des services conseils en relations de travail aux vice-présidents régionaux et aux membres concernant des enjeux de représentation individuelle et collective. Les principales responsabilités de ce poste comprennent (sans s'y limiter):

- Conseiller les membres, les groupes de membres et les représentants élus sur les questions relatives à la législation fédérale et provinciale, aux conventions collectives, aux politiques et aux lignes directrices;
- Conseiller et représenter les membres sur des questions de relations de travail dans divers forums, qu'il s'agisse de procédures formelles ou informelles;
- Négocier des ententes et des règlements pour des membres ou des groupes de membres sur toute une gamme d'enjeux de relations de travail;
- Effectuer des recherches et des analyses au sujet de jurisprudence, de lois applicables, de politiques d'employeurs et de conventions collectives;
- Mener des recherches appropriées et préparer les documents pertinents et les personnes à des processus officiels sur des causes de relations de travail qui lui seront assignées;
- Conseiller et aider les membres et les délégué-e-s appelé-e-s à représenter le SESJ à divers comités officiels;

- Préparer le matériel de formation, animer ou appuyer des séances de formation.

Il peut être nécessaire de voyager.

EXIGENCES LINGUISTIQUES

- **Bilingue impératif (anglais/français, écrit et orale)**

SALAIRE

Bande 11 – \$121,016 à \$136,203 plus prime de bilinguisme de \$1,596.

Salaire en fonction des qualifications. Les conditions et avantages sociaux, y compris les taux de salaires, tels que négociés entre le Syndicat des employé-e-s la sécurité et la justice et le Syndicat des employé-e-s de l'Alliance (SEA), s'appliquent.

LE OU LA CANDIDAT-E

Le ou la candidat-e sélectionné-e possèdera un diplôme universitaire en droit, en relations de travail ou dans une discipline apparentée, avec trois ans d'expérience progressive et reliée aux relations de travail, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Le ou la titulaire possèdera:

- une connaissance approfondie des pouvoirs dictant les relations employeur-employés dans la fonction publique fédérale canadienne;
- une connaissance approfondie du cadre juridique régissant le travail et les syndicats;
- de solides compétences en représentation et en défense des droits;
- une capacité et une expérience démontrée en représentation de membres dans des audiences d'arbitrage de griefs et d'adjudication ainsi qu'à des rencontres à fins de consultation patronale-syndicale; et
- une connaissance approfondie des griefs de description de tâches, des questions en matières de paie/phénix, et des griefs en matière de relations du travail;
- une expérience dans la préparation et la dispense de formations destinées aux adultes sur les questions relatives aux relations de travail.

De plus, l'ART a de l'expérience dans le traitement des plaintes et des griefs, ainsi que dans l'interprétation des conventions collectives. L'ART est en mesure de conseiller les membres sur leurs droits en matière d'emploi, d'organiser des entrevues, des réunions et des séances d'information, et de rédiger des rapports et de la correspondance.

DEMANDES

Les demandes, accompagnées d'un C.V., seront acceptées jusqu'à **16:00h (HNE), vendredi, le 16 octobre, 2026** et doivent être adressées à: Melanie Crescenzi, Directrice en relations de travail, Syndicat des employé-e-s de sécurité et de la justice, Bureau 1004, 233, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P2, par courriel: USJEJobs-emploisSESJ@psac-afpc.com

Prière de noter que les candidates et les candidats sont responsables de toutes les dépenses engagées pour passer des entrevues ou écrire des examens. Seuls les candidates ou candidats qui sont choisis pour participer aux entrevues seront contactés.